

L'R NA JOIE

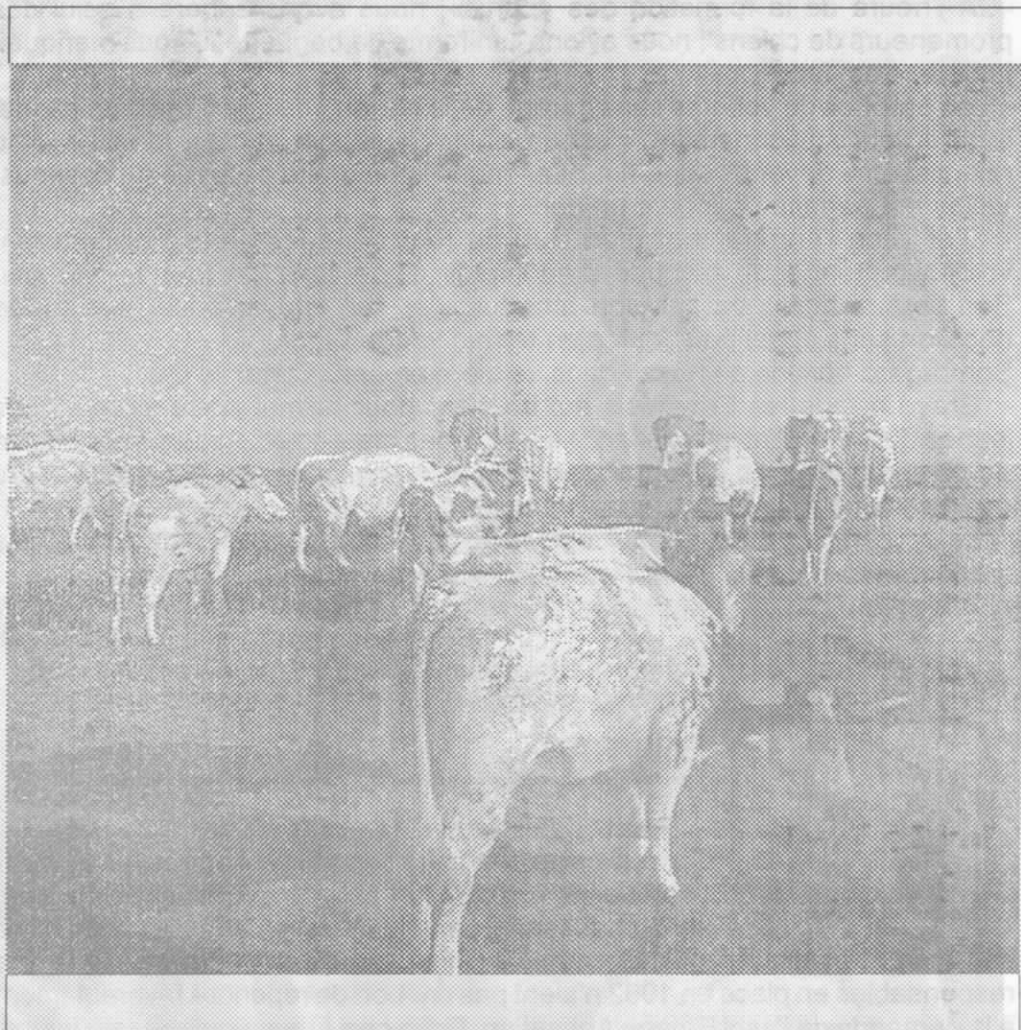
N° 260 du
1 mai 1999
27^e année

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'a.s.b.l. Ernage Animation.

Editeur responsable : José JACOBS, drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Georgette & Robert NOEL,
Elisabeth LACROIX, Marie-Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.



Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend de vos articles qui, pour le prochain numéro, doivent nous parvenir avant le 20 du mois courant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août.



ENFIN ...

- En lisant le dernier numéro de l'R NA JOIE, j'ai pensé qu'il y avait de la place pour un méli-mélo de ma plume.
- D'abord, noblesse oblige, félicitations à notre curé pour sa promo : normal, il fréquente du «beau» monde.
- A l'heure de la formation des «partis», nous avons adhéré à celui des promeneurs de chiens ; nous avions l'uniforme, la baguette, il nous manquait la bête, c'est fait.
- Les proprios de voitures sans garage de la rue du «dessus» ont bien du mal à gérer leur stationnement, c'est un slalom journalier et c'est la seule avec ralentisseurs devenus superflus. La longue ligne droite de la rue du dessous, «elle» est parfaite pour faire un bon chrono.
- J'ai vécu l'enterrement d'un club de foot dans les yeux d'un vétéran, volontairement seul, accoudé au comptoir d'une salle, un tout dernier soir. Son sourire figé trahissait son amertume et son impuissance face à une décision sans appel pour jouir d'un terrain vague !!! Son regard humide se noyait dans sa bière amère. C'était le Gè...
- Bravo à tous les Ernageois qui bougent pour animer notre village. Les jeunes qui affrontent avec ténacité les attitudes blasées et toujours insatisfaites de certains, d'autres qui organisent des animations inédites ou des soupers conviviaux pour se retrouver ou se recréer.
- Le printemps va fleurir pour égayer Ernage et favoriser encore de belles «rencontres».

A bientôt.

Arlequin.



EN VRAC ...

- Remerciements

Je remercie les responsables communaux pour l'aménagement du carrefour de la rue Sart Ernage et de la chaussée Romaine. Personne ne niera que notre sécurité s'en trouve grandement améliorée. Il est dommage que les responsables en place en 1992 n'aient pas cru bon de répondre favorablement à la demande de l'asbl Ernage Animation. Enfin ceci prouve qu'il ne faut jamais désespérer et qu'on finit toujours par trouver des gens soucieux de résoudre correctement nos problèmes.

- Poubelles à puce.

Enfin, je ne vais plus être obligé de payer les déchets des autres. De nouveau merci aux responsables. On peut facilement imaginer la somme de travail que ce changement a dû apporter. Moralité: quand la volonté de réaliser quelque chose existe, on peut y arriver. J'ai été très étonné de la rapidité d'adaptation de la population à ce changement.

- ISO 9002

A présent, il reste à obtenir la certification ISO 9002. Par expérience professionnelle, je peux affirmer que ceci sera un plus important, mais qu'il faut beaucoup de travail pour y arriver.

- Environnement.

L'année dernière, beaucoup d'Ernageoises et d'Ernageois ont participé à la pétition sur la propreté du village. Les beaux jours étant de retour (on l'espère), il est logique de penser que chacun des signataires aura à cœur d'entretenir sa parcelle. Il est bon de réclamer, mais la propreté cela se mérite. Pour ma part, j'ose croire que le budget communal permettra un entretien raisonnable de nos trottoirs. Un trottoir impraticable, dans la limite de l'agglomération définie par les panneaux blancs, est une faute grave contre la sécurité des citoyens. Il serait temps qu'un plan réparti sur plusieurs années soit mis en place pour résoudre ce problème. Il est bien évident qu'entretenir des accotements en gravier n'est pas viable économiquement, ni écologiquement. En plus, avec des gravillons, la majorité des gens marchent sur le chemin. Pourquoi ne pas asphalté en vert ? Ou autre solution ! Les suggestions sont souhaitées.

Je demande aux jeunes d'Ernage d'organiser la fête tous les 3 mois. Car dans la rue Omer Pierard, c'est la seule fois qu'on nettoie les trottoirs !

- Santé

Je n'ai aucune compétence dans ce domaine, donc les avis que vous lirez sous cette rubrique, ne seront jamais que le reflet de mes lectures. Libre à chacun de vous d'apprécier ou de rejeter.

Nous sommes tous d'accord pour penser que, dans la vie, avoir une bonne santé est une chose des plus importantes. Cependant, on se préoccupe souvent de sa santé quand on commence à la perdre. La sagesse serait de s'en préoccuper pour la garder. Dans ce domaine une bonne alimentation est essentielle.

- Est-il préférable de manger du pain complet à la levure ou au levain ?

Il faut savoir que le pain complet est riche en acide phytique. Or celui-ci empêche les minéraux comme le calcium et le magnésium, importants pour la prévention de l'ostéoporose ou de la spasmophilie, d'être correctement assimilés au niveau intestinal ; on dit qu'il les précipite.

Le remède est tout simple. Il suffit de consommer le pain complet au levain. Il existe dans le levain une enzyme, la phytase, qui digère l'acide phytique et

permet donc à la personne de mieux assimiler le calcium et le magnésium présent dans le bol alimentaire.

(Extrait du journal Nature & Progrès)

- Bon à savoir

Un excès de café au lait peut entraîner des troubles de la fonction biliaire ainsi que des dépôts articulaires. Il n'est pas étonnant que bien des buveurs de café au lait deviennent, à plus ou moins long terme, des hépatiques et des arthritiques.

Le café au lait séjourne dans l'estomac pendant plus de deux heures, alors que la même quantité de café seul s'évacue en une demi-heure et que la même quantité de lait pur chaud franchit totalement la barrière pylorique entre une heure et deux heures et demie après son ingestion. Dans l'estomac (donc en milieu acide), le tannin du café précipite la caséine du lait en grumeaux insolubles qui se prêtent mal à l'attaque par les sucs digestifs.

(Extrait de "forme & jeunesse à tout âge par l'alimentation", de Yolande Buyse)

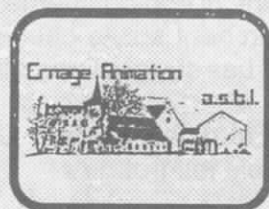
- DEVINETTE (Pour les grands cerveaux)

P.S.: Appel aux candidats pour en donner de meilleures.

Quelle est la couleur de mon parapluie lorsqu'il pleut ?

Réponse: VERT (en effet il est ouvert)

Gérard PIRSON



Salle « La Concorde »

Rôles de garde du dimanche matin

- 09.05 Ecole Maternelle
- 16.05 Ping-Pong
- 23.05 Ernagésants
- 30.05 VSN
- 06.06 Comité jumelage
- 13.06 Ecole Communale
- 20.06 Chorale
- 27.06 Montady
- 04.07 Erfnage
- 11.07 Paradis des enfants
- 18.07 Judo
- 25.07 Epilogue
- 01.08 Ernage Accueil
- 08.08 R Na Joie
- 29.08 VSN



Salle "La Concorde" à ERNAGE

Le dimanche 30 mai 1999, à partir de 12h00, le groupe "Vacances Sports Nature" organise un dîner au profit de son camp de vacances à Otré du 1er au 10-juillet prochain.

Menu au choix et à la carte

Entrées à 250 francs

Escargots à la marseillaise

ou

Pamplemousse aux fruits de mer

Steak - crudités - frites

ou

Steak - champignons crème - frites

ou

Steak - sauce Roquefort - frites

Tarte aux fruits de saison

Dessert à 70 francs

Menu enfants à 300 francs

Steak nature - frites

ou

Steak - champignons crème - frites

Glace

Bulletin de réservation à remettre pour le 25 mai chez Marc et Christine LAMPROYE 082/699665 - Jérôme DUFRASNE 081/610612 - Robert et Georgette NOEL 081/612639.

NOM

réserve

menus adultes

menus enfants

Choix adulte :

escargots

x 250 F =

pamplemousse

x 250 F =

steak nature

x 450 F =

steak champignons

x 450 F =

steak Roquefort

x 450 F =

dessert

x 70 F =

Choix enfant :

steak nature

x 300 F =

steak champignons

x 300 F =

TOTAL =

Mode de paiement :

- par caisse

- par chèque

- par virement

- avant

- le jour même.



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

Tous les jours du mois de mai, le mois de Marie, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés, il y aura récitation du chapelet à l'église, à partir de 19 heures.

Dimanche 2 mai à 10h45

Pour les jeunes qui font leur profession de foi, pour leur famille, ainsi que pour les personnes qui les ont accompagnés tout au long de leur préparation.

Dimanche 9 mai à 10h45

Gertrude FELTZ - Ernest JACQMIN - Bernard LARDINOIS - Défunts des familles DEPIERREUX-DUSSELDORF - Défunts des familles LABAR-MARCHAL

Jeu di 13 mai à 10h45 (Fête de l'Ascension)

Christian BRISACK - Georges REGNIER - Défunts des familles VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE - Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE-PIREAU

Dimanche 16 mai à 10h45

Pour les jeunes d'Ernage - Martha et Georges BALZA - Robert LABARRE et SABINE COLON - Joffre LACROIX, Jean BRICHART et Véronique DEPIREUX

Samedi 22 mai à 11h15

Messe de mariage de Catherine DEHOUX et François DEMAZY

Dimanche 23 mai à 10h45 (Fête de la Pentecôte)

Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL - Andrée ROBERT - Willy MATHY - Raymond WAUQUAIRE - Œuvres de l'enfant Jésus (Chapelle Dupaix)

Dimanche 30 mai à 10h45

Hubert ROUER - Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY-MANDELAIRE-PIREAU - Défunts des familles DELOOZ-BERGER-PIERARD - Défunts des familles FELTZ-KLEIN - Défunts des familles LENON-MATHIEU-HENRY

Samedi 5 juin à 11h

Messe de mariage de Geneviève DECELLE et LAURENT PIET.

Dimanche 6 juin à 10h45

Christian BRISACK - André DEFRENNE - Gabrielle LACROIX - Suzanne SAUTE et Germaine LEGROS - Défunts des familles DECELLE-BODART-THIRION-GERMAIN-LANNEAU

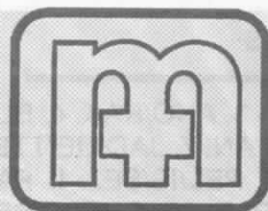
* * *

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent.

Pour rappel : il y a toujours, à l'école gardienne, une animation pour les enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : Tél. 60.15.65. Le n° d'appel de Monsieur l'abbé Jacques VILLERS, Doyen de Gembloux, est le 61.32.61 et celui de Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique, le 61.01.27.

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à ERNAGE

Permanence : rue Omer Piérard 124

En mai : les mardis 4 et 18 de 16 à 19 heures

En juin : les mardis 1 et 15 de 16 à 19 heures

REMBOURSEMENT DES ATTESTATIONS DE SOINS

Vous l'avez lu, vous l'avez entendu, il ne se passe pas un mois sans que les mutualités soient les victimes d'agressions ou de hold-up.

Tant au plan national qu'au plan régional, une réflexion a dès lors été entamée pour trouver une solution. La sécurité des permanents, des délégués et des membres est donc devenue une priorité. Certaines mutualités ont pris des positions radicales en interdisant purement et simplement le remboursement des soins au guichet. La Mutualité Chrétienne de Namur a préféré une position plus souple en développant une action de communication auprès des membres pour les inviter à utiliser les possibilités bancaires ou postales pour obtenir le remboursement des attestations de soins. C'est ainsi que, pour plus de tranquillité et de sécurité, les sommes détenues en caisse lors des permanences ont été considérablement réduites afin de décourager au maximum les actes de vandalisme (les permanences Chrétienne et Socialiste de Gembloux en ont été victimes à plusieurs reprises).

Il est laissé le choix au membre :

- soit il souhaite un remboursement financier en se présentant à la permanence: il en ressortira alors avec le double du M 30 justifiant le montant payé sur son compte ou, à défaut, par voie postale ;
- soit il choisit de déposer son enveloppe dans la boîte aux lettres d'un des points de contact de la Mutualité : son remboursement sera effectué par voie financière ;
- soit, en cas de besoin uniquement, cette situation devant devenir à court terme exceptionnelle, quelques attestations seront remboursées directement lors des permanences.

En dehors des permanences, qui restent toujours fixées aux 1ers et 3èmes mardis du mois de 16 à 19 heures, les membres peuvent donc déposer, à tout moment dans ma boîte aux lettres, leurs attestations de soins.

Peuvent également être déposées dans ma boîte aux lettres :

- les demandes de renouvellement de vignettes (joindre la partie inférieure de la feuille de cette personne)
- les demandes d'autorisations à adresser au médecin-conseil (joindre une vignette de la personne concernée).

N'oubliez pas également qu'une vignette doit obligatoirement être collée sur tout document que vous remettez.

Eugène DEHOUX



Noms cassés - solutions

1. COS/TU/ME. - 2. VES/TON. - 3. ANO/RAK. 4. BLO/US/ON. - 5. BLA/ZER. - 6. CAB/AN. 7. JAQ/UE/TTE. - 8. RO/BE. - 9. MAN/TE/AU. 10. PEL/IS/SE. - 11. PAR/DES/SUS. - 12. IMP/ERM/EA/BLE. 13. CHE/MI/SE. - 14. PO/LO. - 15. JU/PE. - 16. SL/IP. - 17. SH/ORT. - 18. SAL/OPE/TTE. - 19. GAB/ARD/INE. - 20. BL/UE/JE/AN. - 21. PYJ/AMA. - 22. KIM/ONO. - 23. BIK/INI. - 24. BOL/ERO. - 25. LOD/EN. - 26. CHA/ND/AIL. - 27. CAR/DI/GAN - 28. PAN/TA/LON.

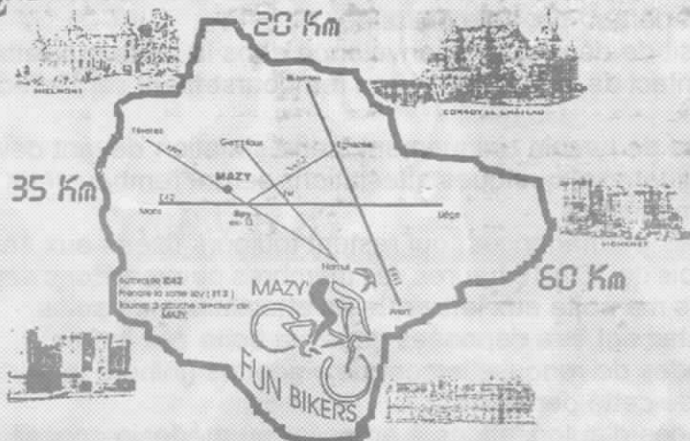


SUGESTION

A VOTRE VELO

LE 23 MAI 1999 A MAZY

2ÈME RANDONNÉE DES 5 CHÂTEAUX



RENSEIGNEMENTS :

JOURNEE Daniel
MENDES Daniel
VANHAUWAERT Frank

081/74.43.37
081/63.36.58
0495/51.17.12